

# Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 12 décembre 2016

## Pollution atmosphérique aux particules fines (PM10) : fin de l'épisode d'alerte dans le Jura

Compte tenu de l'évolution favorable des niveaux de pollution, les mesures prises par l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2016 relatif à la gestion des épisodes de pollution atmosphérique sont **levées à compter de ce lundi 12 décembre 2016** sur tout le département.

Il est rappelé que la lutte contre la pollution atmosphérique nécessite d'agir aussi sur le long terme. Chacun, par son comportement quotidien, peut participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Par exemple, éviter, quand cela est possible, l'utilisation de sa voiture pour de petits trajets, pratiquer le covoiturage et favoriser les déplacements en transports en commun, amener ses déchets verts en déchetterie plutôt que les brûler ou veiller à chauffer sans excès son logement sont des gestes qui contribuent à un air plus sain.

Pour plus d'informations sur cet épisode de pollution, vous pouvez consulter le site internet de l'ATMO Franche-Comté [www.atmo-franche-comte.org](http://www.atmo-franche-comte.org)

### PRÉFECTURE DU JURA

8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
consultez notre site internet  
[www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique  
« horaires »



@Prefet39